



jours amendes et mon conjoint en prison que faire

Par **lilwiz**, le **29/10/2011** à **15:12**

Bonjour,

Voilà mon histoire j'ai mon conjoint actuel qui a commis des erreurs étant plus jeune qui regrette amèrement aujourd'hui, il a déjà été condamné à 6 mois de prison pour ces délit et avais écopé de 300 euros de jours amendes qu'il devait payer le plus rapidement possible.

Voulant me préserver moi ainsi que sa famille il c'est abstenue de nous dire que le commissaire l'avais contacté une première fois en juillet, il pensé réellement pas que cela aller prendre cette tournure!

En octobre les chose se complique; il a été convoqué au tribunal d'Eure et loire d'ou il est originaire le 17 octobre pour ces fameux jour amendes non régularisé, ils n'ont pas voulu lui donne ni de délai supplémentaire et encore moins écoute ces argument, il écope donc de 2 mois de prison dont 14 jours de remise de peine immédiate et il peu encore gagne 1 semaine si il se tien à carreau, jeter en prison le soir même!

Maintenant que j'ai connaissance de cette affaire, je souhaite payer cette dette immédiatement et j'aimerais savoir comment procéder et est ce qu'il pourra sortir immédiatement de prison une fois régulariser car d'après ces lettre les chose ne se passe pas bien du tout.

Merci de me répondre au plus vite je suis désespéré et très inquiète.